Revue archéologique du Centre
de la France

Lampe votive chevauchant curieusement le col d'un vase

René Pelletier

Citer ce document / Cite this document :

Pelletier René. Lampe votive chevauchant curieusement le col d'un vase. In: Revue archéologique du Centre de la France, tome 11, fascicule 1-2, 1972. pp. 175-177;

doi : https://doi.org/10.3406/racf.1972.1792

https://www.persee.fr/doc/racf_0220-6617_1972_num_11_1_1792

Fichier pdf généré le 21/04/2018

LAMPE VOTIVE CHEVAUCHANT CURIEUSEMENT LE COL D'UN VASE

par René PELLETIER (Lyon)

En janvier 1965, l'Entreprise Gantelet et Galabertier fut chargée du curage et de la consolidation de l'ancien égout antique situé sous la rue Cléberg : l'ancien decumanus de Lugdunum, proche de Fourvière.

Un puits de cinq mètres descend dans la galerie souterraine et c'est par lui que les terres ensablant l'égout furent remontées à la surface à l'aide de paniers et aussitôt déchargées dans ces grandes bennes métalliques qui, aussitôt remplies étaient acheminées par camions à de lointaines et anonymes décharges.

Il fallut faire vite, une fois de plus ce fut un sauvetage éclair qui m'amena à extraire de la benne quelques tessons divers. Parmi eux, j'eus la chance de trouver le fragment présenté ici et qui je pense, est unique à Lyon.

Il s'agit d'une petite lampe votive fixée intentionnellement par le potier sur la partie supérieure du col, soit d'un vase à panse sphérique soit du rebord d'une assiette, soit encore d'une cruche à large ouverture.

Le diamètre du col est de l'ordre de 140 à 150 mm. L'argile jaune-rose est semblable à celle servant à monter les flacons à liquide (Lagène). L'ensemble est cuit à four oxydant. Ce qui est certain, c'est que nous n'avons pas à douter de l'intention du potier. Il ne peut s'agir en aucun cas d'un accident de cuisson ayant amené fortuitement la fusion lampe sur vase.

La figure 1 montre la lampe chevauchant le col, vue de l'extérieur. La figure 3 indique que la lampe était nettement à l'intérieur du vase, le profil de ce dernier est visible, hélas il ne permet pas d'en reconstituer la forme exacte. On distingue bien le lissage de l'argile à la base de la cuve tout contre la paroi interne du col; on remarquera que l'anse de la lampe n'est pas percée (fig. 1) mais est pourvue de sillons longitudinaux classiques (fig. 2). Le disque (fig. 2) très médiocrement, est orné d'une tête qui pourrait être soit un masque de théâtre, soit d'une tête de Jupiter AMMON ou de génie, surmontée d'une mèche en forme de flamme ?

Cette lampe est connue pour être reproduite seule. Elle a sa place dans la typologie des petites lampes votives lyonnaises. Ce qui porte à croire que le moule de cette lampe a été utilisé pour le montage vase-lampe, présenté ici.

M. A. Audin m'a confirmé cette thèse. La seule différence réside dans le façonnage de l'anse comme il est dit ci-avant.

Il n'est pas interdit de penser que d'autres lampes étaient disposées sur le pourtour du col.

Nous pouvons dater cette curieuse lampe, puisqu'elle se trouvait

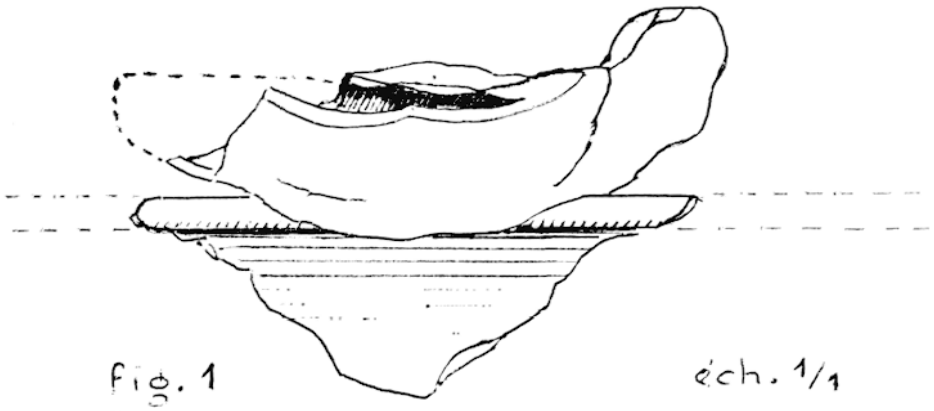


Fig. 1 éch. 1/1

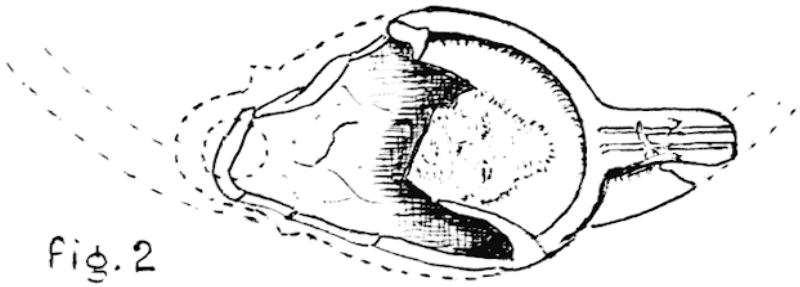


Fig. 2

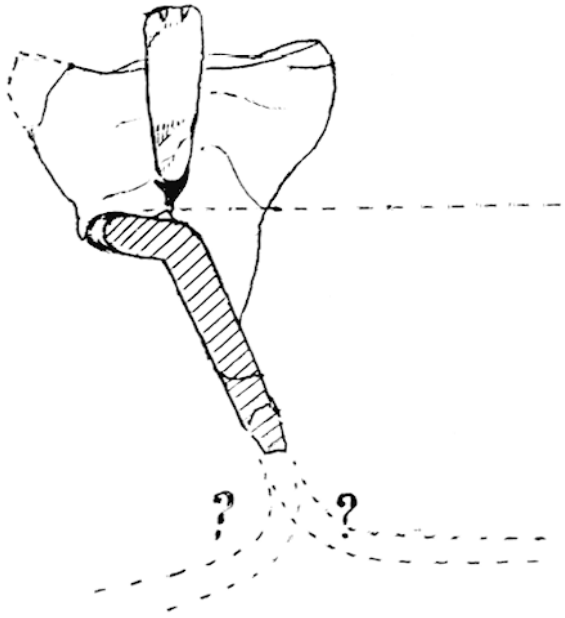


Fig. 3

R. P. 71

avec un fragment de sigillée — forme 29 de Drag. décoré d'un chien n° 2015 d'Oswald, n° 926 de Dechelette, des ateliers de Momo ou Germanus de la Graufesenque — Période des Flaviens (69 à 96 de J.-C.).

Ce curieux vase est difficile à définir — sommes-nous en présence d'un vase rituel servant à quelque cérémonial sacramentel ? Faisait-il partie du mobilier domestique ? Il aurait trouvé sa place dans le « sacrarium ».

Avait-il une utilisation nocturne, par exemple pour la veille de quelque malade ? Contenait-il quelque viatique commun ou magique pour garde-vigie ?

A moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'une partie d'un luminaire à suspension à plusieurs feux ? Dans ce cas, au lieu d'utiliser une seule lampe à plusieurs becs (polymyxos) on aurait monté plusieurs lampes à bec unique sur un luminaire circulaire ?

Pour ma part, je penche pour la première hypothèse, le vase rituel, car le col ressemble étrangement à celui d'un vase commun.

Le problème reste entier, aussi j'ai pensé que cette exceptionnelle trouvaille méritait d'être publiée pour les nombreux lecteurs de cette Revue.

René PELLETIER,
238, rue du Ct-Charcot,
69 - Sainte-Foy-lès-Lyon.